

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU  
SYNDICAL DU 19 MAI 2022**

**DEL-2022-97**

L'An deux mille vingt-deux, le dix-neuf mai, à 10 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 12/5/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents ou en visioconférence :**

Mmes PARIS, TARAGON.  
MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, COUTIER, DAVIET, DESCHAMPS, FRANCOIS, GILLET, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

**Avaient donné pouvoir :**

MM. OBERLI, SADDIER.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DETURCHE, DALL'AGLIO, MERMIER.  
MM. CHASSAGNE, DEAGE, MATHIAN.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes DARDE, GIZARD, JAILLET, KHAY, MALLET, PERRILLAT,  
MM. BAILLY, CHALLEAT, CHEVALLOT, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

**Membres en exercice : 25**  
**Présents : 17**  
**Représentés par mandat : 2**

---

**Objet : CONSTRUCTION DE RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE, D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE TELECOMMUNICATIONS - PROGRAMME MAI 2022 - MARCHES DE TRAVAUX**

**Exposé du Président,**

Dans le cadre de ses compétences, le SYANE est amené à réaliser des travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour ses communes adhérentes.

L'état des projets terminés et des opérations planifiées dans le cadre du programme de travaux fait apparaître les besoins de mise en consultation des entreprises pour l'attribution de marchés de travaux comprenant tout ou partie des prestations précitées.

Les besoins à satisfaire concernent 8 opérations du programme de mars, qui donneront chacune lieu à l'attribution d'un marché dans le cadre des lots séparés suivants :

N° du lot	Nom de la commune	Opération	Caractéristiques des travaux	Maître d'œuvre	Estimatif € HT
1	VILLY-LE-BOUVERET	Enfouissement HTA/BT Chef-lieu	Enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications 1100 ml de tranchée, 2 points lumineux	GEOPROCESS	252.913,81 €
2	ANNECY	Rue du Mont-Blanc	Enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications 1470 ml de tranchée, 12 points lumineux	GEOPROCESS	466.112,25 €
3	COPPONEX	RD27	Enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications 500 ml de tranchée, 10 points lumineux	GEOPROCESS	176.112,20 €
4	VILLAZ	Route du Félan	Enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications 160 ml de tranchée, 8 points lumineux	GEOPROCESS	97.276,76 €
5	VETRAZ-MONTHOUX	Dessertes piétonnes (route de Bonneville/chemin de Servette)	Construction de réseau d'éclairage public 45 ml de tranchée, 11 points lumineux	GEOPROCESS	39.395,00 €
6	AMANCY	Rue des Paquis	Enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications 720 ml de tranchée, 9 points lumineux	BRIERE	204.157,25 €
7	MARIGNIER-THYEZ	RD6 - Avenue de Chatillon	Travaux de génie électrique des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications 500 ml de câblage, 6 points lumineux	INFRAROUTE	77.026,60 €
8	THYEZ	Plaine Arve Ternier	Enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications 1140 ml de tranchée, 22 points lumineux	BRIERE	280.482,70 €
<b>Montant total</b>					<b>1.593.476,57 €</b>

La consultation a été lancée selon une procédure adaptée, en application des articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique.

La Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 19 mai 2022 propose de retenir, comme titulaires des marchés, les entreprises et les groupements d'entreprises suivants :

LOT	TITULAIRE	MONTANT € HT DU MARCHÉ
1	HTB SERVICES/BRUN TP	238.893,10
2	Guy CHATEL/CECCON BTP	465.829,36
3	BOUYGUES/SBTP	174.831,79
4	LACIS SASU (Groupe NGE)	78.377,61
5	SPIE CITYNETWORKS	33.139,44
6	Guy CHATEL	203.937,90
7	Guy CHATEL	76.648,10
8	SERPOLLET	279.945,00

Le Président du Syndicat, représentant le pouvoir adjudicateur, a retenu les entreprises et les groupements d'entreprises titulaires des marchés, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner leur accord aux marchés à conclure avec les titulaires proposés par la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat,
2. à autoriser le Président à les signer.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,



Joël BAUD-GRASSET.

**Syane**  
ENERGIES & NUMÉRIQUE